

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Cahors, le 31 décembre 2021

Poursuite de l'ouverture du centre de vaccination de grande capacité à Cahors pour vacciner plus rapidement les personnes volontaires

La cinquième vague dépasse, dans le Lot, les situations précédentes. **Le taux d'incidence s'élève, le 31 décembre, à 829.** Au plus fort de la quatrième vague, en août dernier, le taux d'incidence atteignait 322. Les établissements de santé sont également sous tension depuis quelques semaines. L'ARS Occitanie a également déclenché un plan blanc dans tous les établissements de santé de la région.

Toutefois, **les Lotois ont été particulièrement volontaires pour la vaccination, puisque 88 % de la population dispose d'un schéma vaccinal complet.** Les annonces gouvernementales de ces derniers jours ont permis l'accès à la dose de rappel pour toutes les personnes âgées de plus de 18 ans. **Le rappel peut s'effectuer trois mois après la deuxième dose ou la dernière infection au COVID-19.**

De plus, depuis le 22 décembre 2021, la vaccination est ouverte à tous les enfants de 5 à 11 ans.

En conséquence, le préfet du Lot a souhaité que tous les Lotois aient la possibilité de recevoir une troisième dose de rappel, à la fois pour augmenter la protection individuelle et collective contre la maladie, et à la fois avant l'expiration de leur passe-sanitaire. Pour y parvenir, plusieurs dispositifs existent :

- un **maillage territorial composé de 14 centres de vaccination** répartis dans l'ensemble du territoire ;
- des **opérations éphémères portées par les personnels du service départemental d'incendie et de secours du Lot**, permettant la vaccination sans rendez-vous

Afin de compléter l'engagement des centres de vaccination et des professionnels de santé de ville, et au vu du nombre de personnes à vacciner avant le 15 janvier 2022, la préfecture du Lot, la direction départementale de l'ARS, la CPAM du Lot et le Service départemental d'incendie et de secours du Lot, **ont décidé d'activer de nouveau**, avec l'appui de l'équipe municipale de Cahors et de la Plateforme territoriale d'appui 46, le **centre de vaccination de grande capacité à l'espace Valentré, à Cahors.** Le centre mobilisera également les agents de l'État pour les aspects administratifs.

Pôle de la communication
interministérielle de l'État

Le centre sera ouvert, dans un premier temps, du mardi 4 janvier au samedi 8 janvier 2022 avec ou sans rendez-vous selon les créneaux suivants :

- **Mardi 4 janvier de 9h à 19h ;**
- **Mercredi 5 janvier de 10 à 18h, réservé à la vaccination des enfants ;**
- **Jeudi 6 janvier de 9h à 19h ;**
- **Vendredi 7 janvier de 9h à 19h ;**
- **Samedi 8 janvier de 9h à 19h pour les personnes âgées de 18 à 30 ans.**

Les inscriptions se font sur Doctolib : <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19/cahors>, ou sur sante.fr. Les personnes âgées de plus de 30 ans seront vaccinées avec le vaccin Moderna et les personnes âgées de 18 à 30 ans seront vaccinées avec le vaccin Pfizer. En ce qui concerne les enfants, ils recevront une dose pédiatrique du vaccin Pfizer.

Cette distinction doit impérativement être opérée lors de la prise de rendez-vous sur Doctolib, sous peine de se voir automatiquement bloqué par l'application, et de ne pas pouvoir accéder à un rendez-vous.

En fonction des besoins, ce centre pourra encore être activé les semaines suivantes.

Le préfet du Lot rappelle que les consignes de prévention et de respect absolu des gestes barrières et d'isolement s'ajoutent à la vaccination pour lutter contre la propagation de la maladie : porter un masque dans les espaces publics et clos, respecter les distances de sécurité, se laver régulièrement les mains.

Pôle de la communication
interministérielle de l'État

05 65 23 10 60 / 06 07 80 97 16
pref-communication@lot.gouv.fr

Place Chapou
46009 Cahors Cedex